

Réf: Dossier 270925

Avis de constitution

SOCIETE « RESEAU ELECTRIQUE ET TELECOMMUNICATION COTE D'IVOIRE » en abrégé « RETEL-CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE A 1 METRE DE
L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESEAU ELECTRIQUE ET
TELECOMMUNICATION COTE D'IVOIRE » en abrégé «
RETEL-CI »

Objet : -ELECTRICITE
-TELECOM

-BATIMENT ET TRAVAUX PUBLIC (BTP)

-INGENIEURIE

-DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE A 1 METRE DE
L'IMMEUBLE CGK, Lot 511, Ilot 23

Dirigeant(s) M DIBY KOMENAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07211 du 19/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89371/GTCA/RC/2023 du 19/12/2023

